

Juridique et fiscal

Droit Social : maîtriser les nouvelles dispositions réglementaires et jurisprudentielles

OBJECTIFS

Maîtriser les nouvelles dispositions réglementaires et jurisprudentielles

PROGRAMME

1/ Lois et règlements

- Le point sur les dernières mesures sanitaires pour faire face au Coronavirus.
- Plan «jeunes» : de nouvelles mesures pour favoriser l'embauche des 16-25 ans
- Les frais de covoiturage
- LFR3 : un dispositif exceptionnel d'exonération de cotisations est proposé aux entreprises en difficulté
- Activité partielle de longue durée : un décret en fixe les règles de fonctionnement
- CPF, taxe d'apprentissage et VAE : les dernières nouveautés
- Détachement : les nouvelles règles sont entrées en vigueur depuis le 30 juillet 2020
- Assurance chômage : report de la réforme et prolongation des droits
- Déconfinement : une nouvelle instruction précise les missions de la médecine du travail

2/ Jurisprudence

2/1 Durée du travail

- Les règles de fixation des départs en congé payé annuel s'appliquent également aux congés reportés
- La CJUE se prononce sur le sort des congés payés après un licenciement nul

2/2 Représentants du personnel

- L'indemnisation du salarié protégé dont l'autorisation de licenciement est annulée est due même en cas de nouvelle procédure sur les mêmes faits

2/3 Santé au travail

- Accident du travail : les arrêts de ces derniers mois
- L'absence de harcèlement n'entraîne pas le respect de l'obligation de sécurité

2/4 Rupture du contrat de travail

- Indemnités de rupture allouées par les tribunaux : du brut ou du net ?

2/4 Contrat de travail

- CDD : les derniers arrêts marquants
- Égalité de traitement : les derniers arrêts

CODE SOC01

Objectifs

Maîtriser les nouvelles dispositions juridiques, réglementaires, jurisprudentielles et conventionnelles.

Public

Directeurs des Ressources Humaines, Responsables des Ressources Humaines, Responsables du personnel.

Pré-requis

Avoir une expérience de gestion du personnel.

Options pédagogiques

Cas pratiques.

Durée

01/10 et 02/10
2 matinées (7 heures au total)
En présentiel ou en visio

Tarif inter par personne

Adhérent : 475 € HT



Géraldine FRANÇON, Avocat au Barreau de Lyon
Fondatrice et associée de FRANCEA AVOCATS - Droit
Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

Sophie TRINCÉA, Avocat au Barreau de Lyon
Associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Social
Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

Les Formatrices :

